

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la cinquième (5^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-septième (47^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 14 mars 2017, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C300-B).

Présents : M. Michael Averill
M. Marc-André Durand
Mme Sophie Filiatrault
M. Nicolas Fournier
Mme Brenda Gareau
Mme Stéphanie Gareau
Mme Alarica-Jade Lalonde-Blondin
Mme Mélanie Laroche
Mme Nadine Le Gal
Mme Josée Longchamp
Mme Julie Paquette
Mme Patricia Tremblay
M. Pierre-Luc Tremblay
Mme Fanny Trépanier

Excusés : Mme Line Boucher
M. Paul Calce
Mme Anne-Marie Girard
Mme Ginette Perron

Invités : M. Alain Aubuchon
M. Stéphane Marcoux
M. Carole Bradley
M. Patrick Verstraelen
Mme Roxana Staiculescu
Mme Émilie Riopel
M. Yves-André Bergeron

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration et aux invités. Il présente Mme Julie Paquette, nouvelle administratrice, nommée par la ministre au deuxième siège réservé aux organismes socio-économiques. Mme Paquette s'adresse à l'assemblée et mentionne qu'elle travaille au CISSS des Laurentides à titre d'adjointe à la direction de la formation et de la recherche. Le CISSS est partenaire des différentes maisons d'enseignement de la région. Le président lui souhaite bienvenue au sein du conseil d'administration du Collège. Il constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 33.

05.05.01 Adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si des membres ont des ajouts à proposer à celui-ci :

Ordre du jour

- 05.05.01 Adoption de l'ordre du jour
- 05.04.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 30 janvier 2017
- 05.04.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2017
- 05.05.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 20 et 27 janvier et le 17 février 2017
- 05.05.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 05.05.06 Rapport de la commission des études
- 05.05.07 Résolution – Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains
- 05.05.08 Résolution – Modification et mise à jour du programme Technologie d'analyses biomédicales - 140.C0
- 05.05.09 Information - Révision du budget du fonds de fonctionnement 2016-2017
- 05.05.10 Information – Plan directeur immobilier
- 05.05.11 Information – Formation aux membres du conseil d'administration
- 05.05.12 Divers (avis de motion pour la modification des règlements nos 7, 8 et 16)
- 05.05.13 Information :- Fondations (Course de la Lièvre, AccorDons, Golf)
- 05.05.14 Levée de la séance.

Aucune modification n'est proposée. Mme Brenda Gareau, appuyée par Mme Alarica-Jade Lalonde-Blondin, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.04.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 30 janvier 2017

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, le secrétaire est dispensé de la lecture de celui-ci.

Mme Fanny Trépanier, appuyée par Mme Alarica-Jade Lalonde-Blondin, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2017, en modifiant, au 4^e paragraphe de la page 3, le processus d'actualisation par le processus **d'évaluation** et

en ajoutant à la fin du point 4.4.3 : « en réponse à la question posée sur l'équivalence du programme Sciences humaines offert à chacun des campus, la directrice générale répond que des mécanismes sont en place afin de pouvoir mesurer leur équivalence et qu'un retour sera fait sur ce point ultérieurement ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

05.04.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2017

En suivi à l'adoption du règlement n° 17 *Droits afférents au service d'enseignement*, Mme Patricia Tremblay mentionne que la vérification du prix de 0,60\$ pour une photocopie a permis de constater qu'il s'agissait bien d'une erreur et que le prix a été changé pour 0,06\$. Elle précise également pourquoi certains cours présentent une fourchette de prix ou encore des montants variables. C'est que le prix de l'activité est souvent modulé en fonction du contexte ou de la situation de l'étudiant (s'il a son équipement ou son droit d'entrée) ou du site choisi pour l'activité. Elle énonce que le règlement sera revu suite au nouveau cadre de référence pour les cours complémentaires.

M. Alain Aubuchon apporte des précisions concernant le règlement n° 3 *Droits de toute autre nature* (adopté par le conseil d'administration le 28 janvier 2014) qui contient une indexation annuelle des droits de toute autre nature de 2%, alors que les coûts se situent à 3,3%. Il explique que le fait d'indexer annuellement le montant chargé évite les fortes augmentations ponctuelles, plus pénalisantes pour les étudiants. Les droits perçus couvrent environ 38% du budget global, le solde est financé par le Collège et par différentes annexes budgétaires. Un engagement a été pris à l'effet de réviser, en 2018, le modèle adopté en 2014. À cette date, les droits de toute autre nature chargés par le Collège étaient supérieurs à la moyenne des cégeps de 3 \$ alors que maintenant, ils se situent à 15\$ en deçà de la moyenne.

Mme Le Gal informe les membres que suite à l'adoption de la *Politique institutionnelle relative au développement durable*, un comité respectant la composition prévue à la politique a été mis en place et ce dernier œuvre présentement à l'élaboration d'un plan d'action. Un appel sera fait pour soutenir des étudiants qui voudraient développer des projets en lien avec la communauté et ayant un impact sur le développement durable. Le Collège appuie la réalisation d'activités en relation avec l'axe relatif au développement durable contenu à l'intérieur du Plan stratégique 2014-2019.

Suite à l'adoption de la *Politique institutionnelle de toponymie*, le processus qui permettra la mise sur pied du comité de toponymie a été enclenché afin qu'il puisse entreprendre le mandat qu'il s'est vu confier. Une résolution a été adoptée par le département de sciences sociales témoignant de son opposition à cette politique.

05.05.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 20 et 27 janvier et le 17 février 2017

Les membres du conseil ont pris connaissance de ces procès-verbaux.

05.05.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

❖Président

Le président mentionne que M. Paul Calce ira au forum des présidents qui aura lieu à Québec au cours de la fin de semaine à venir. Il explique brièvement le rôle de ce Forum et donne des exemples d'actions qui peuvent être prises par cette instance.

❖Directrice générale

La directrice générale a participé au conseil des directeurs généraux de collèges est une instance de la fédération des Cégeps et qui permet notamment de discuter des nombreux dossiers en cours et des orientations à venir. La Fédération des cégeps procède à diverses consultations préparatoires à la rédaction de son prochain plan stratégique. Le budget des collèges a suscité de nombreuses discussions notamment en ce qui concerne le sous-financement de la formation continue, les services SAIDE, les Centres collégiaux et le modèle de financement FABES.

Mme Le Gal a rencontré la directrice générale de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, récemment entrée en fonction, afin de discuter des possibilités d'accroître la collaboration des deux organismes dans plusieurs domaines, comme pour les stages et les passerelles. La situation de la faible diplomation de la région de Lachute a également été abordée. Des pourparlers afin de favoriser l'harmonisation des protocoles d'ententes pour l'usage des plateaux sportifs ont également été entrepris. En terminant, les directrices ont discuté d'une approche orientante qui permettrait de faciliter le passage du secondaire au collégial et des travaux seront menés concernant les modalités des cette approche.

La directrice générale a visité des membres du conseil d'administration de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. Elle rappelle que l'aile A du bâtiment principal appartenait à cette congrégation et que les deux organismes ont depuis maintenu des liens. Au cours de cette visite, Mme Le Gal a mentionné que le Collège était ouvert à différents partenariats.

Suite à deux tentatives manquées afin de rencontrer la ministre David, un troisième rendez-vous a été fixé le 27 mars prochain. Cette rencontre permettra de discuter d'une éventuelle infrastructure pour le Centre collégial de Mont-Tremblant.

Mme Le Gal siège au sein du conseil d'administration des partenaires du marché du travail. L'information à l'effet qu'Emploi-Québec se transformera en Services-Québec a été transmise et des discussions ont eu lieu concernant la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la commission des partenaires du marché du travail.

Laurentides en Emploi a eu lieu aujourd'hui même, ce fut un bel événement. Cependant, avec les conditions météorologiques annoncées et actuelles (tempête de neige), l'affluence a été moins grande que celle attendue en après-midi. Près de 1300 chercheurs d'emploi se sont présentés, sur les 1500 attendus. Les navettes en provenance de Lachute, Mont-Tremblant et Mont-Laurier ont été moins populaires que prévu à cause de la température.

❖ **Directrice des études**

Mme Patricia Tremblay informe l'assemblée que plus de 250 étudiants se sont présentés à la soirée d'information à l'intention des futurs collégiens, à Saint-Jérôme. Les commentaires recueillis témoignent du souhait des futurs étudiants de rencontrer les enseignants. C'est pourquoi la formule sera revue et qu'il y aura possiblement une activité Portes ouvertes à l'automne ainsi qu'à l'hiver, au lieu de la formule actuellement offerte. Le Centre collégial de Mont-Tremblant vivait sa première expérience de soirée d'information et plus de 25 personnes se sont présentées. La direction du Centre espère répéter l'expérience l'an prochain.

La directrice des études poursuit ses rencontres départementales et elle mentionne qu'elle participera, demain à Québec, à la Commission des affaires pédagogiques (CAP).

Un appel a eu lieu auprès des enseignants afin qu'ils soumettent des projets impliquant la communauté, le développement durable ou en lien avec la réussite ou encore avec le soutien aux étudiants en situation de handicap. En réponse à une demande présentée l'an dernier, le Collège a reçu l'acceptation du projet déposé dans le cadre du programme Entente Canada-Québec et un montant de 119 652\$ sur les 215 542\$ demandés a été octroyé. La réalisation de ce projet a été confiée à Mme Brenda Gareau, conseillère pédagogique au Service du développement pédagogique.

La demande permettant d'offrir un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) en véhicules électriques n'a pas reçu de réponse positive. Plus de représentations devront être faites afin de justifier pourquoi cette offre de programme est nécessaire. Dans ce dossier, le Collège collabore avec le Cégep de Rivière-du-Loup, qui offre un programme similaire.

La dictée *Terreur à Saint-Jérôme*, préparée et lue par Patrick Sénécal, lors de la semaine de valorisation de la langue française, a été très prisée par les étudiants et de nombreux employés du Collège. L'avis des participants fut unanime quant à la générosité et à la disponibilité de l'auteur.

05.05.06 Rapport de la commission des études

M. Nicolas Fournier a déposé le rapport de la commission des études de la séance tenue le 1^{er} mars 2017. Il rappelle qu'un avis favorable a été donné pour le rapport d'évaluation de Techniques d'éducation à l'enfance et à celui de Technologie d'analyse biomédicale. Il mentionne également qu'en prévision de la révision du règlement no 11, la commission des études a émis une recommandation quant à la composition du comité de sélection.

05.05.07 Résolution – Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains

Le Collège se situe parmi les 20 premiers collèges au niveau de la recherche effectuée au niveau collégial au Canada. C'est pourquoi, suite à l'adoption de la politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains, une Politique institutionnelle de la recherche sera rédigée.

Mme Roxana Staiculescu présente les points principaux de cette politique, qui s'avère nécessaire pour baliser les pratiques lors de recherche impliquant des êtres humains, que ce soit au niveau des travaux étudiants, de la convenance institutionnelle, du consentement requis, de la protection des renseignements personnels, des manquements possibles au niveau de l'éthique.

CONSIDÉRANT que la rédaction et l'adoption de la Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains visent à répondre aux exigences de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2) qui est une politique commune des trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), les Instituts de recherche en santé (IRSC).

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de la Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains repose sur la volonté du Collège de maintenir des normes élevées en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains, de démontrer sa crédibilité auprès de l'ensemble de la communauté et de ses partenaires externes, ainsi que de se conformer aux exigences des organismes subventionnaires.

CONSIDÉRANT que cette politique vient préciser l'ensemble des principes éthiques devant orienter les chercheurs dans la conduite de leur recherche, baliser le partage des responsabilités quant au respect des principes énoncés et enfin, définir les conditions de la création et du fonctionnement du comité d'éthique à la recherche dont le rôle consiste, notamment, à évaluer l'acceptabilité éthique des projets de recherche réalisés avec des êtres humains et à faire le suivi de ces projets.

CONSIDÉRANT que cette politique a été présentée à la commission des études qui a émis un avis favorable.

Mme Josée Longchamp, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains* comme elle a été présentée par la conseillère pédagogique à la recherche ».

C.A. 35 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Patricia Tremblay remercie et félicite Mme Roxana Staiculescu, pour son excellent travail et sa présentation, qui a permis de mieux comprendre cette politique complexe.

05.05.08 Résolution – Modification et mise à jour du programme Technologie d'analyses biomédicales - 140.C0

M. Yves-André Bergeron et Mme Émilie Riopel présentent les principales modifications apportées au programme Technologie d'analyses biomédicales (TAB).

CONSIDÉRANT que le devis ministériel a été déposé concernant le programme Technologie d'analyses biomédicales.

CONSIDÉRANT que les travaux d'harmonisation réalisés par le Ministère pour ce programme ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études tels : Techniques de laboratoire, voie de spécialisation A, Biotechnologies et voie de spécialisation B et Chimie analytique.

CONSIDÉRANT qu'un comité d'élaboration a été créé, au Collège, et qu'il a rapidement entrepris des travaux d'actualisation du programme afin d'être en mesure d'implanter le nouveau programme à l'automne 2017.

CONSIDÉRANT que les travaux menant à l'élaboration de la version locale du programme se sont effectués à partir d'un cadre de référence pour l'élaboration des

programmes, composé de cinq principes visant à assurer à l'étudiant un programme de qualité.

CONSIDÉRANT que ces cinq principes sont : Pertinence, cohérence, polyvalence, applicabilité et réussite.

CONSIDÉRANT que le programme Technologie d'analyses biomédicales révisé comprend les composantes de la version locale du programme et présente le profil de sortie, le logigramme de compétences, la grille de cours ainsi que la matrice des compétences du programme.

CONSIDÉRANT qu'un tableau d'harmonisation est inclus, en annexe, au document programme.

CONSIDÉRANT que le programme actualisé a été présenté à la commission des études qui a émis un avis favorable.

CONSIDÉRANT que le programme actualisé est présenté par membres du comité, pour fins d'adoption par le conseil d'administration.

M. Marc-André Durand, appuyé par M. Nicolas Fournier, propose :

« d'adopter les modifications apportées au programme Technologie d'analyses biomédicales (140.C0) suite à la mise à jour résultant du nouveau devis ministériel apparaissant à la version locale révisée du programme, laquelle comprend les profils de sortie, logigramme de compétences, grille de cours ainsi que la matrice des compétences du programme ».

C.A. 36 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Tremblay remercie l'ensemble des gens qui ont participé à ce dossier, pour le travail effectué.

05.05.09 Information – Révision du budget du fonds de fonctionnement 2016-2017

Mme Carole Bradley présente le budget révisé 2016-2017. Elle rappelle que le Collège conserve, dans son solde de fonds, un montant minimal de 500 000\$. Le budget demeure inchangé et les affectations effectuées au solde de fonds demeurent les mêmes.

05.05.10 Information – Plan directeur immobilier

M. Stéphane Marcoux dresse l'état de l'avancement des travaux qui permettront de dresser le plan directeur immobilier 2017-2027. Tout le long du processus, soit jusqu'à la présentation du rapport final, le consultant accompagne le Collège. Il mentionne qu'un comité a été mis en place afin d'effectuer des sessions de travail plus approfondies.

L'étape de consultation avance selon l'échéancier et il ne manque que quelques petits groupes à rencontrer. Jusqu'à maintenant, le comité de direction, les cadres, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les étudiants (groupe de discussion), les départements, les partenaires internes et externes ainsi que les deux centres collégiaux ont été entendus. Cette importante étape permet de collecter un maximum d'informations et d'idées.

Une fois les besoins énoncés et les informations recueillies, le consultant procédera à la rédaction du plan, qui sera ensuite présenté aux différents groupes et instances. Cette démarche constitue un exercice fort stimulant et intéressant, qui permet de se projeter dans le futur.

05.05.11 Information – Formation aux membres du conseil d'administration

Une formation sera offerte aux membres du conseil à chaque période de 12 ou 18 mois, selon les changements à la composition du conseil et les besoins au niveau de la gouvernance. La prochaine formation devrait avoir lieu en septembre 2017.

05.05.12 Divers (avis de motion pour la modification des règlements nos 7, 8 et 16)

Le président mentionne que les règlements nos 7, 8 et 16 pourraient faire l'objet d'une modification prochainement.

05.05.13 Information :- Fondations (Course de la Lièvre, AccorDons, Golf)

Mme Le Gal rappelle la tenue de la Course de la Lièvre au profit de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier le dimanche 14 mai prochain. Cette activité vous permet de courir ou de marcher des distances allant de 1 à 15 km, soit seul, en équipe ou en famille. Bienvenue à tous.

L'activité AccorDons aura lieu le vendredi 21 avril prochain. Cette activité organisée par la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme permet, en plus d'être une levée de fonds, d'offrir une belle vitrine au programme Techniques de gestion d'un établissement de restauration

(TGER), car l'activité se tient en étroite collaboration entre les étudiants et enseignants du programme et la communauté.

Le Golf organisé au profit de la Fondation aura lieu le 6 juin prochain au Club de golf le Blainvillier. Plus d'informations vous seront transmises ultérieurement à propos de cette activité.

05.05.14 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Mme Mélanie Laroche, appuyée par Mme Julie Paquette, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 20 h 47

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice - Service des affaires corporatives